

## Les travailleurs : histoire du mouvement ouvrier en Colombie-Britannique



### Pour les femmes par les femmes

**Résumé du film :** Dans les années 1970, un plus grand nombre de femmes rejoignirent le monde du travail et cherchèrent à se syndicaliser. Ce film traite du Service, Office, and Retail Workers' Union of Canada (Syndicat des travailleurs et travailleuses du Canada), un des syndicats qui fut établi en Colombie-Britannique. Les élèves se familiariseront avec les problèmes des femmes sur le lieu de travail dans les années 1970 et, en procédant à une simulation de campagne de syndicalisation, découvriront comment le syndicat indépendant SORWUC s'efforça de syndiquer les employées de banque.

#### Application dans le programme d'études :

Sciences humaines 10  
Justice sociale 12

**La question essentielle :** Comment les droits des travailleuses au Canada ont-ils évolué au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de femmes rejoignaient le marché du travail dans les années 1970?

### Résumé des activités de la leçon

1. Les questions clés sur la capsule historique offrent la possibilité de faire une courte leçon (15 minutes).
2. Les activités avec la classe permettent d'en apprendre plus sur la lutte des femmes dans le monde du travail des années 1970 au Canada.
3. Les élèves exploreront les obstacles et les inégalités auxquels les femmes faisaient face dans le monde du travail à une époque de la montée du féminisme dans les années 1970.
4. Une activité permet aux élèves de simuler une campagne de syndicalisation au cours d'une leçon.

### Normes d'apprentissage

1. Montrer que l'on comprend le rôle des femmes, le travail et les changements sociaux au cours des années 1970 (continuité et changement).
2. Évaluer l'importance de personnes, de lieux, d'événements ou de développements, et comparer différents points de vue sur leur importance historique selon les lieux, les époques et les groupes (portée)
3. Comparer et mettre en contraste les continuités et les changements dans différents groupes à cette époque (continuité et changement)
4. Évaluer dans quelle mesure les conditions en place et les actions d'individus ou de groupes ont eu une incidence sur des événements, des décisions ou des développements (causes et conséquences)

### Documentation et ressources fournies

- [“For Women, By Women” Working People-A History of Labour in British Columbia](#)
- Pour les femmes par les femmes
- Annexe 1 : Stratégies pédagogiques
- Annexe 2 : Feuille de documentation
- 1<sup>re</sup> activité de la leçon : Simulation de syndicalisation
- 2<sup>e</sup> activité de la leçon : Trousses de l’organisateur syndical

### Documentation supplémentaire suggérée

- [These were the reasons ... Chapter 7 Fighting for Equity: the “30’s, the War years and a Shoreworker’s story](#)
- [Graphic History Collective – Project #8: An Entirely Different Kind of Labour Union: The Service, Office, and Retail Workers’ Union of Canada](#)
- Voir d’autres leçons de [TeachBC](#) portant sur les femmes au travail : De la friture sur la ligne, Helena Gutteridge, Margaret Rutledge, Les professionnelles, Au foyer et au travail en temps de guerre, Bea Zucco et Connie Jervis
- [On the Line](#), pages 199-204
- [Service, Office, and Retail Workers Union of Canada fonds and related materials - Labour History and Archives - Research Guides at University of British Columbia \(ubc.ca\)](#)

### Questions sur la capsule historique

1. Au fur et à mesure que plus de Canadiennes rejoignaient le monde du travail, quels types d’emplois et quelles conditions de travail leur proposait-on?
2. Pourquoi la plupart des femmes n’étaient-elles pas syndiquées?
3. Quels étaient les défis rencontrés par les femmes employées de banque qui essayaient de se syndicaliser?
4. Pourquoi la tentative de syndicalisation des femmes employées de banque en Colombie-Britannique a-t-elle échoué?
5. Quels ont été les résultats positifs de la campagne de syndicalisation des banques?

### Activités de la leçon

1. Cette leçon pourra être enseignée au cours de l’unité des Sciences humaines 10 touchant à la période des années 1970 et à la montée du mouvement féministe, ou encore dans le cadre de Justice sociale 12 (les femmes et le syndicalisme).
2. Pour une courte leçon de 20 à 30 minutes, on pourra projeter la capsule historique et procéder à une discussion sur les questions qu’elle suscite.
3. Les stratégies pédagogiques (annexe 1) indiquent comment on pourra passer une leçon complète à examiner les faits sur le syndicalisme chez les femmes dans le monde du travail (annexe 2) avant de visionner la capsule historique et en donnant après cela à la classe les questions pour discussion qui guideront l’activité.
4. L’annexe 2 offre également une activité supplémentaire permettant de simuler les difficultés à fonder un syndicat. Une trousse de l’organisateur syndical (2<sup>e</sup> activité de la leçon) ainsi qu’une feuille de travail (1<sup>re</sup> activité de la leçon) sont également offertes.

bctf/ufcw1518

Crédit : activités pédagogiques et plan de cours élaborés par Janet Nicol « Traduction française généreusement appuyée par le Syndicat canadien de la fonction publique, division de Colombie-Britannique »

## Leçon : Pour les femmes par les femmes

### Annexe 1 : Stratégies d'enseignement

#### Vue d'ensemble

Cette leçon pourra être enseignée au cours de l'unité de Sciences humaines 10 touchant à la période des années 1970 et à la montée du mouvement féministe, ou encore dans le cadre de Justice sociale 12 (les femmes et le syndicalisme).

#### Introduction

L'enseignant(e) pourra commencer le cours avec une brève introduction du syndicalisme, sa montée au Canada au cours du 20<sup>e</sup> siècle, principalement parmi les hommes et sous un leadership masculin – jusqu'aux années 1970 lorsque, sous l'impulsion du féminisme, les femmes (et d'autres travailleurs marginalisés) se mirent à protester contre leur exclusion d'un grand nombre d'institutions, notamment des syndicats.

#### 1<sup>re</sup> partie de la leçon :

Distribuez une copie de l'annexe 2 « Faits sur les femmes dans le marché du travail des années 1970 ». Tandis que les élèves étudient les statistiques, discutez de ce qui suit : pourquoi la plupart des femmes avaient-elles des emplois mal rémunérés dans des « ghettos de cols roses »? Pourquoi la plupart des femmes n'étaient-elles pas syndiquées?

Dans les années 1970, au fur et à mesure que plus de femmes entraient dans le marché du travail, les choses se mirent à changer. Projetez ensuite la vidéo « Pour les femmes par les femmes ».

Après la vidéo, expliquez que, lorsque les employées de banque de la Colombie-Britannique organisèrent une campagne de syndicalisation sous l'impulsion du Service, Office and Retail Workers Union (Syndicat des travailleurs des services, de bureau et du commerce de détail) ou SORWUC, elles se heurtèrent à de nombreux obstacles. Finalement, le syndicat dut abandonner les 24 succursales bancaires qui s'étaient syndicalisées sans obtenir de contrat.

Lancez une discussion dans la classe.

*Questions et amorces potentielles :*

- *À votre avis, pourquoi la campagne de syndicalisation des banques a-t-elle échoué?*
- *Pourquoi pensez-vous que les syndicats n'ont pas cherché à mobiliser les femmes dans le passé?*
- *Dans le Canada d'aujourd'hui, existe-t-il des emplois « ghettoisés » qui auraient avantage à être syndicalisés?*
- *Quels sont les risques et les avantages de l'adhésion à un syndicat?*

## 2<sup>e</sup> partie de la leçon : simulation d'une campagne de syndicalisation

Expliquez que la classe va procéder à une simulation de campagne de syndicalisation dans un lieu de travail où les employés sont mal rémunérés, n'ont pas leur mot à dire sur leurs conditions de travail et ne reçoivent que peu d'avantages sociaux.

Vous jouerez le rôle du ou de la gestionnaire qui essaye de bloquer le syndicat. Les élèves joueront le rôle des employés. Ils formeront des groupes de quatre dans lesquels l'un d'entre eux sera désigné comme organisateur ou organisatrice syndicale. Il ou elle devra ainsi convaincre les trois autres élèves, au cours d'un délai prescrit, de devenir membres en signant une carte syndicale. Vous trouverez cette carte en double exemplaire dans la dernière page de la 2<sup>e</sup> activité de la leçon; photocopiez-en suffisamment pour en distribuer une tous les élèves de votre classe.

*Suggestions pédagogiques : il pourra s'avérer avantageux pour les élèves jouant le rôle d'organiseurs syndicaux de lire à l'avance l'ensemble des dépliants et d'avoir ainsi à leur portée l'information qui leur permettra de convaincre les autres élèves de s'inscrire.*

Avant l'activité, vous pourrez expliquer les avantages de la syndicalisation d'une majorité d'employés dans la vie réelle. Les organisateurs sont alors en mesure de demander une accréditation syndicale à la Commission des relations de travail. Une fois légalement accrédités, les employés peuvent former un comité de négociations et discuter d'une convention collective avec leur patron. Cela veut dire qu'ils peuvent négocier ainsi de meilleurs salaires, de meilleurs avantages sociaux et discuter d'autres questions liées au lieu de travail. N'oubliez pas – comme le montre la vidéo – que les employeurs, comme les banques, ne se montrent pas toujours coopératifs et que ce processus peut se révéler être très ardu pour les employés.

Vous trouverez dans le plan de cours une trousse d'organisateur syndical (2<sup>e</sup> activité de la leçon) contenant des cartes syndicales ainsi que des dépliants d'information distribués au cours de la campagne de syndicalisation des banques du SORWUC. Une fois les élèves séparés en groupes de quatre, remettez une trousse par groupe à celui ou celle jouant le rôle de l'organisateur ou organisatrice syndicale. Tous les élèves (y compris l'organisateur ou l'organisatrice) recevront une feuille de travail (1<sup>re</sup> activité de la leçon) dans laquelle consigner leurs réflexions sur les avantages et les inconvénients de syndicaliser un lieu de travail.

Vous jouerez le rôle du ou de la gestionnaire qui ne veut pas d'un syndicat en exposant brièvement les raisons pour lesquelles ce n'est pas une bonne idée : des salaires plus élevés feront monter les prix pour le consommateur, les employés devront payer une cotisation syndicale, ils pourraient se mettre en grève, ils doivent faire ce que le syndicat leur dit, et les syndicats sont démodés (2-3 minutes).

L'organisateur ou organisatrice de chaque groupe pourra distribuer les dépliants à faire lire aux membres (10-15 minutes).

Ensuite, il ou elle tâchera de les convaincre d'adhérer au syndicat. Au cours de la discussion, chaque élève pourra prendre des notes dans le tableau de la feuille de travail (15-20 minutes).

## Fin et résumé de la leçon

L'enseignant(e) mettra un terme à la discussion après avoir donné un avertissement de deux minutes. Un des organisateurs fera le tour de la classe et recueillera les cartes syndicales des élèves qui ont accepté d'adhérer. Ensuite, il ou elle les comptera et déclarera si la campagne syndicale a réussi (50 % plus 1 des voix) ou échoué.

Discussion de la classe sur l'activité : pourquoi la campagne syndicale a-t-elle réussi? Ou échoué? Dans la mesure où il s'agit d'une discussion de classe, invitez les élèves à continuer d'inscrire des notes dans leur tableau (arguments pour ou contre les syndicats).

Quels sont certains des risques de la syndicalisation? Quels en sont certains des avantages? Existe-t-il des avantages à long terme lorsque les employés essaient de se syndiquer, même lorsqu'ils échouent – comme ce fut le cas des employées de banque en Colombie-Britannique dans les années 1970?

## Suggestions d'évaluation :

1. Les élèves pourront écrire deux paragraphes sur les raisons pour lesquelles ils adhéreraient ou non à un syndicat. Dans leur évaluation, ils devraient inclure ce qu'ils ont appris de leur exercice de simulation. Ils pourront joindre les notes de leur feuille de travail (en ayant noté au moins cinq arguments de chaque côté du tableau) à leur devoir.

et/ou

2. Devoir à faire chez soi : sur Internet, effectuer des recherches sur une campagne de syndicalisation au Canada ou dans un autre pays au cours des deux dernières années. Prendre des notes sur le succès ou l'échec de cette campagne et sur ses conséquences.

Pour le prochain cours, les élèves devront être prêts à faire part de leurs conclusions en groupes de quatre. Ils devront présenter un résumé de leurs constatations sous forme de paragraphe à être évalué.

## Leçon : Pour les femmes par les femmes

### Annexe 2 : Feuille de documentation

#### Le syndicalisme chez les femmes dans le monde du travail des années 1970

- Entre 1965 et 1970, le nombre de femmes sur le marché du travail a augmenté de 79 %.
- La plupart des femmes étaient reléguées dans des emplois mal rémunérés dans le commerce de détail, les services et le travail de bureau.
- Dans les années 1970, les femmes étaient payées moitié moins que les hommes pour le même travail, ou un travail de même valeur.
- Au cours des années 1970, sur les 250 000 femmes qui travaillaient en Colombie-Britannique, seulement une sur cinq faisait partie d'un syndicat.
- Les employées syndiquées gagnaient 100 à 400 dollars de plus que celles qui ne l'étaient pas.
- Dans les années 1970, les « Big Five », ou les cinq banques canadiennes les plus importantes, employaient 145 000 personnes – dont les trois quart (72 %) étaient des femmes.
- Il n'y avait que peu de garderies (et elles coûtaient cher) pour les mères qui travaillaient.
- Les femmes étaient souvent écartées des promotions en faveur des hommes.
- Les femmes qui travaillaient bénéficiaient de moins d'avantages que les hommes, notamment sur les prestations de retraite, la protection contre le harcèlement et la sécurité de l'emploi
- En 1972, un petit groupe de travailleuses de Vancouver fonda un syndicat indépendant, le Service, Office and Retail Workers Union of Canada (SORWUC) et se mit à encourager les femmes qui travaillaient à se syndiquer.

\*En 1976, le SORWUC réussit à faire s'inscrire la majorité des employées de 24 succursales de banques en Colombie-Britannique, mais se heurta à de nombreuses difficultés et dû finir par fermer ses portes. Néanmoins, il est entré dans la légende en réussissant à syndiquer l'un des secteurs d'activité les plus coriaces.

*Compilé par J. Nicol*

**Leçon : Pour les femmes par les femmes**

**1<sup>re</sup> activité de la leçon – Feuille de travail**

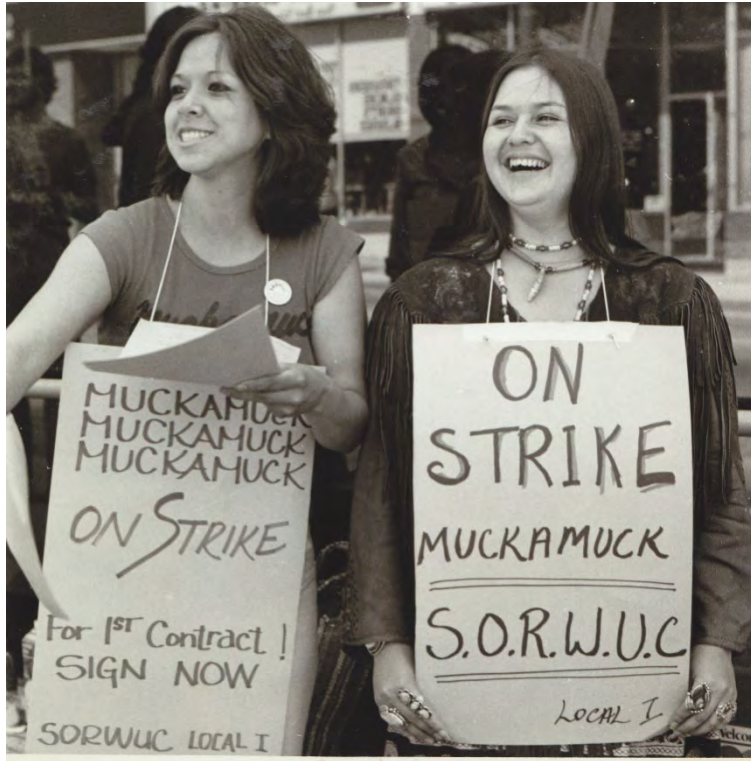
**Faut-il s'affilier à un syndicat ou non?**

*Notez autant d'arguments que possible, selon ce qui sera ressorti de la discussion avec le groupe et avec la classe*

<b>Raisons en faveur de l'affiliation à un syndicat</b>	<b>Raisons contre l'affiliation à un syndicat</b>

## Leçon : Pour les femmes par les femmes

### 2<sup>e</sup> activité de la leçon – Trousse de l'organisateur syndical



1. SORWUC-deux femmes portant des panneaux-vers1975-NIS.jpg



2. Manifestation de SORWUC-vers1970s-NIS.jpg

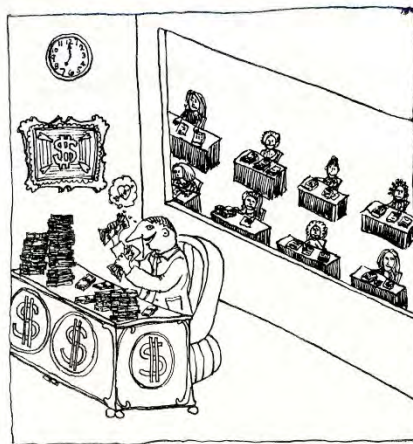


**STEP ONE:**

**Victory Square,  
Bank of Commerce  
Employees Join Union**

ON AUGUST 16, 1976, THE EMPLOYEES AT THE VICTORY SQUARE BRANCH OF THE CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE IN VANCOUVER APPLIED FOR UNION CERTIFICATION.

We make some of the lowest wages in the work force and the bank seems to have no intention of changing that situation until they are forced to. When we are unionized the bank will be required by law to negotiate with us.



**UN PREMIER PAS**

Victory Square,  
Banque de commerce  
Les employées se syndiquent

Le 16 AOÛT 1976, LES EMPLOYÉES DE LA SUCCURSALE DE VICTORY SQUARE DE LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE À VANCOUVER ON FAIT UNE DEMANDE D'ACCRÉDITATION SYNDICALE.

Nos salaires sont parmi les plus bas sur le marché du travail et la banque ne semble pas avoir l'intention de changer quoi que ce soit à la situation jusqu'à ce qu'elle y soit forcée. Lorsque nous serons syndiquées, elle sera astreinte par la loi à négocier avec nous.

Source : Collection de livres rares et uniques de l'Université de la Colombie-Britannique, Fonds du SORWUC

## Votre chèque de paye est-il un secret?

« ... et bien entendu, nous ne discutons pas de salaires. »

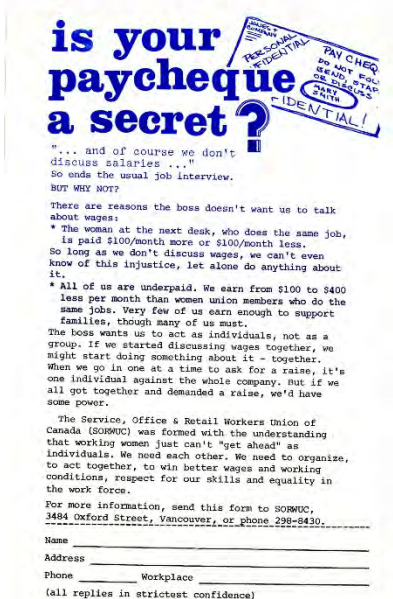
Ainsi se termine un entretien d'embauche habituel. MAIS POURQUOI CELA?

Ce n'est pas pour rien que le patron ne veut pas parler de salaires.

L'employée du bureau à côté du vôtre, qui fait le même travail, gagne 100 dollars de plus ou de moins que vous par mois.

Tant que nous ne discutons pas de salaires, nous ne pouvons même pas avoir conscience de cette injustice, encore moins faire quoi que ce soit pour y remédier.

Nous sommes toutes sous-payées. Nous gagnons 100 à 400 dollars de moins par mois que les femmes syndiquées qui ont les mêmes emplois. Bien peu d'entre nous gagnent assez pour faire vivre une famille, même si un grand nombre d'entre nous ont cette responsabilité.



Le patron cherche à nous faire agir individuellement, pas en tant que groupe. Si nous commençons à discuter de salaires ensemble, nous pourrions agir – ensemble.

Lorsque nous réclamons une augmentation une seule personne à la fois, cette personne se retrouve toute seule face à la compagnie. Mais si nous réclamons une augmentation ensemble, nous avons un certain avantage.

Le Service, Office & Retail Workers Union of Canada (SORWUC) a été fondé en partant du principe que les femmes qui travaillent ne peuvent pas avancer individuellement. Nous avons besoin les unes des autres. Nous devons nous syndiquer et agir ensemble pour obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, le respect de nos compétences et un statut d'égalité au sein de la population active.

Pour en savoir plus, envoyez ce formulaire à SORWUC, 3484 rue Oxford, Vancouver, ou appelez au 298-8430.

Nom

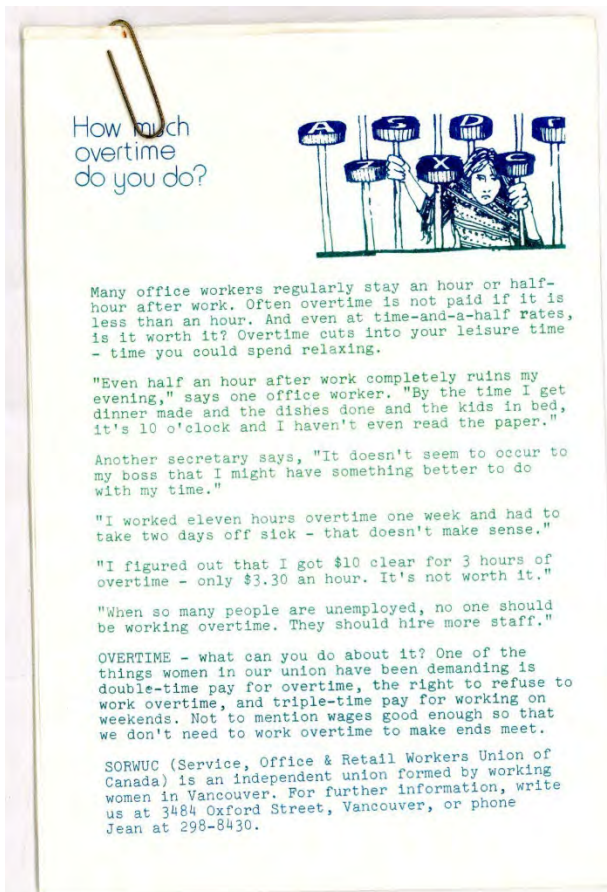
Adresse

Téléphone

Lieu de travail

(toutes les réponses sont strictement confidentielles)

Source : collection de livres rares et uniques de l'Université de la Colombie-Britannique, Fonds du SORWUC



## COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES FAITES-VOUS?

Bien des employées restent au bureau une heure ou une demi-heure de plus après la fin de leur journée de travail. Souvent, s'il dure moins d'une heure, ce temps supplémentaire n'est pas rémunéré. Et même au taux majoré de moitié, cela en vaut-il la peine? Les heures supplémentaires empiètent sur notre temps de loisir - le temps que nous pourrions passer à nous détendre.

« Même une demi-heure après le travail gâche complètement ma soirée », confie une employée de bureau. « Une fois que j'ai préparé le souper et fait la vaisselle et que j'ai mis les enfants au lit, il est 10 heures du soir et je n'ai même pas lu le journal. »

Une autre secrétaire se lamente : « Il ne semble même pas venir à l'idée de mon patron que j'ai peut-être mieux à faire. »

« Au cours d'une semaine, j'ai fait onze heures supplémentaires et j'ai dû prendre deux jours de congé de maladie - ça n'a aucun sens. »

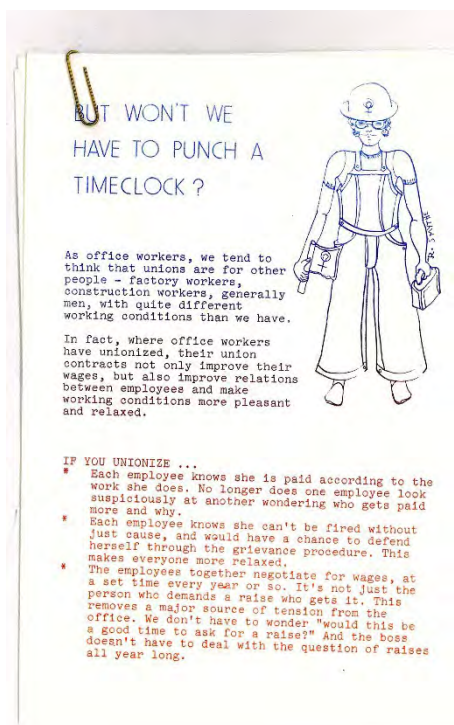
« J'ai calculé que j'ai gagné 10 \$ net pour trois heures supplémentaires - seulement 3,30 \$ par heure. Cela n'en vaut pas la peine. »

« Alors que tant de gens sont au chômage, personne ne devrait avoir à faire des heures supplémentaires. Il devrait embaucher plus d'employées. »

**LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES** - Que pouvez-vous faire? Dans notre syndicat, les femmes ont exigé d'être payées à tarif double pour les heures supplémentaires. Elles ont aussi exigé le droit de refuser ces dernières et d'être payées à tarif triple pour le travail en fin de semaine. Sans parler de salaires suffisamment élevés pour que nous n'ayons pas à faire d'heures supplémentaires pour joindre les deux bouts.

SORWUC (Service, Office & Retail Workers Union of Canada) est un syndicat indépendant fondé par des travailleuses de Vancouver. Pour en savoir plus, écrivez-nous au 3484 rue Oxford, Vancouver, ou appelez Jean au 298-8430.

## MAIS NE DEVRONS-NOUS PAS POINTER?



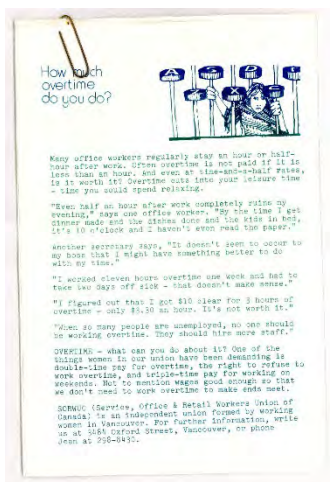
En tant qu'employées de bureau, nous avons tendance à penser que les syndicats, c'est pour les autres – les employés d'usine, les ouvriers en bâtiment, généralement des hommes, dont les conditions de travail sont différentes des nôtres.

En fait, là où les employées de bureau sont syndiquées, non seulement une convention collective a permis d'augmenter leurs salaire mais a aussi amélioré les relations entre elles et rendu leurs conditions de travail plus plaisantes et détendues.

### LORSQU'ELLES SE SYNDIQUENT...

- Chaque employée sait qu'est payée en fonction du travail qu'elle effectue. Les employées ne se regardent plus entre elles de manière soupçonneuse en se demandant lesquelles sont payées plus et pourquoi.
- Chaque employée sait qu'elle ne peut pas être renvoyée sans motif valable et qu'on lui donnera une chance de se défendre au cours d'une procédure de règlement des griefs. Ainsi, tout le monde est plus détendu.
- Ensemble, les employées négocient leurs salaires à une date fixe tous les ans ou presque. Ce n'est pas seulement la personne qui exige une augmentation qui l'obtient. Une source de tension majeure est ainsi éliminée du bureau. Nous ne devons plus nous demander « est-ce que c'est le bon moment de demander une augmentation? » De même, l'employeur n'a plus à se préoccuper de la question des salaires tout au long de l'année.

Source : Collection de livres rares et uniques de l'Université de la Colombie-Britannique, Fonds du SORWUC



## COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES FAITES-VOUS?

Bien des employées restent au bureau une heure ou une demi-heure de plus après la fin de leur journée de travail. Souvent, s'il dure moins d'une heure, ce temps supplémentaire n'est pas rémunéré. Et même au taux majoré de moitié, cela en vaut-il la peine? Les heures supplémentaires empiètent sur notre temps de loisir – le temps que nous pourrions passer à nous détendre.

« Même une demi-heure après le travail gâche complètement ma soirée », confie une employée de bureau. « Une fois que j'ai préparé le souper et fait la vaisselle et que j'ai mis les enfants au lit, il est 10 heures du soir et je n'ai même pas lu le journal. »

Une autre secrétaire se lamente : « Il ne semble même pas venir à l'idée de mon patron que j'ai peut-être mieux à faire. »

« Au cours d'une semaine, j'ai fait onze heures supplémentaires et j'ai dû prendre deux jours de congé de maladie – ça n'a aucun sens. »

« J'ai calculé que j'ai gagné 10 \$ net pour trois heures supplémentaires – seulement 3,30 \$ par heure. Cela n'en vaut pas la peine. »

« Alors que tant de gens sont au chômage, personne ne devrait avoir à faire des heures supplémentaires. Il devrait embaucher plus d'employées. »


**LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES – Que pouvez-vous faire?** Dans notre syndicat, les femmes ont exigé d'être payées à tarif double pour les heures supplémentaires. Elles ont aussi exigé le droit de refuser ces dernières et d'être payées à tarif triple pour le travail en fin de semaine. Sans parler de salaires suffisamment élevés pour que nous n'ayons pas à faire d'heures supplémentaires pour joindre les deux bouts.

**SORWUC** (Service, Office & Retail Workers Union of Canada) est un syndicat indépendant fondé par des travailleuses de Vancouver. Pour en savoir plus, écrivez-nous au 3484 rue Oxford, Vancouver, ou appelez Jean au 298-8430.

Source: Collection de livres rares et uniques de l'Université de la Colombie-Britannique, Fonds du SORWUC

**Working in department stores**

come and talk about it...  
Tuesday, Sept. 5, 7pm  
Vancouver Public Library,  
Rm. 307 (Robson and Burrard)



On Tuesday, Sept. 5, 7 pm at the Library, the Working Women's Association is having a monthly general meeting. The theme of this meeting will be working in department stores. Two of our members who have worked in department stores will talk about their research on Eaton's. Afterwards, we would like to have a discussion with other department store workers. Some of the items to be discussed are:

1. Department stores' policy of hiring part-time and temporary workers, rather than full-time workers, and paying these workers much less than they pay full-time workers.
2. Job security — non-existent in department stores.
3. Secret paychecks — we have managed to find out what some salesclerks earnings are from The Bay and Eaton's.
4. Difficulties involved in attempting to unionize in department stores.

We hope as many of you as possible will take this opportunity to tell us about your job situation on Tuesday. Everyone is welcome.

For further information, call the Working Women's Association, Rm. 3, 45 Kingsway, 872-1824.

J. T. EATON CO. LTD.

**Travailler dans un grand magasin : venez en parler...**

Mardi, 7 septembre à 19 h

Bibliothèque municipale de Vancouver

Salle 307 (Robson et Burrard)

Le mardi 5 septembre, à 19 h, la Working Women's Association tiendra sa réunion générale mensuelle à la bibliothèque. Le thème en sera le travail dans les grands magasins. Deux de nos membres qui ont été employées dans ce type de magasin parleront de leurs recherches sur Eaton. Ensuite, nous aimerions avoir une discussion avec d'autres employées de grands magasins. Parmi les sujets qui seront abordés :

1. La pratique des grands magasins consistant à embaucher des employées à temps partiel ou des employées temporaire de manière à les payer beaucoup moins que celles qui travaillent à temps plein.
2. La sécurité d'emploi, qui est n'existe pas dans les grands magasins.
3. Le caractère secret des chèques de paie : nous avons réussi à découvrir ce que gagnent les commis-vendeuses de La Baie et d'Eaton.
4. Les difficultés des tentatives de syndicalisation des grands magasins.

Nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous saisiront cette occasion de nous parler des conditions de votre emploi mardi prochain. Toutes sont les bienvenues

Pour en savoir plus, appelez  
la Working Women's  
Association, salle 3 Kingsway,  
872-1824

**Syndicat des travailleurs et travailleuses du Canada**  
**Formulaire d'adhésion**

Je soussigné(e) demande par la présente d'adhérer au Syndicat des travailleurs et travailleuses du Canada, section locale 1.

Ma signature certifie que j'ai versé le droit d'adhésion demandé et que, en tant que membre de cet organisme, je respecterai la constitution, les objectifs, les principes et les politiques du syndicat, et que je désire que ledit syndicat me représente dans toute négociation.

Nom :

Employé(e) par :

Date :

Signature :

**Syndicat des travailleurs et travailleuses du Canada**  
**Formulaire d'adhésion**

Je soussigné(e) demande par la présente d'adhérer au Syndicat des travailleurs et travailleuses du Canada, section locale 1.

Ma signature certifie que j'ai versé le droit d'adhésion demandé et que, en tant que membre de cet organisme, je respecterai la constitution, les objectifs, les principes et les politiques du syndicat, et que je désire que ledit syndicat me représente dans toute négociation.

Nom : \_\_\_\_\_

Employé(e) par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_